Feuille de liaison du plan national de restauration du milan royal

Dessin : Alban Larousse

# Milan royal

N° 1 - mai 2003

## LE PLAN DE RESTAURATION DU MILAN ROYAL

Le plan de restauration du milan royal, d'une durée de 5 ans (2002 - 2006) a pour principal objectif l'arrêt du déclin des effectifs français et la restauration des populations. Des actions spécifiques ont été définies pour la sauvegarde des nicheurs, mais également pour les hivernants et pour les migrateurs qui traversent notre pays deux fois par an. Ce plan s'appuit sur un réseau national coordonné par la LPO Mission Fir et sur un réseau européen coordonné par Birdlife. Cette feuille de liaison est destinée à l'ensemble des acteurs et partenaires de cet ambitieux projet. Elle est disponible sur simple demande auprès de la LPO Mission Fir.

## EDITORIAL

Quel tragique destin que celui du milan royal, hier encore éboueur respecté des faubourgs londoniens, aujourd'hui sur le point de disparaître! Le monde change, évolue et la super espèce que nous sommes oublie bien vite ce qu'elle fut et quel partage nécessaire pour sa survie elle devait avoir avec les autres êtres vivants, dont certains lui ont probablement évité des épidémies bien menaçantes. C'est comme cela. Mais cela n'empêchera pas une poignée d'hommes aux convictions fortes de se préoccuper d'une biodiversité que nous avons tous le devoir de léguer à nos enfants. Bien sûr, il faudra de l'énergie, et certainement beaucoup d'énergie, mais nous en avons l'habitude. La conservation de la nature, le respect de la vie sont des combats que d'autres avant nous et nous-mêmes menons déjà depuis si longtemps.

Nous en avons conscience, et de nombreux pays de la communauté européenne aussi, ce qui est rassurant. Journellement, le groupe de discussion diffuse des myriades d'informations sur nos vieux télescripteurs, des idées germent, des liens se nouent et dès demain une énergie forte se concentrera sur le milan royal. Cela ne doit pas pour autant nous dédouaner d'une cohérence nationale. Et, d'ores et déjà, nous devons envisager, outre l'existence d'un groupe, des démarches concertées pour une meilleure efficacité.

Jean SERIOT

Dessin d'Alexis Nouailhat

## LE MILAN ROYAL EN EUROPE

### La population nicheuse

Le milan royal est une espèce de l'ouest-paléarctique, dont la distribution mondiale est «européenne». On le rencontre des îles du Cap Vert à la Biélorussie. L'Ukraine constitue sa limite orientale de répartition. 28 pays accueillent cette espèce, dont cinq abritent près de 90 % de la population nicheuse mondiale (Allemagne, France, Espagne, Suisse et Suède) et près de 100 % si l'on y associe la Pologne, le Royaume-Uni et l'Italie. Pour les 14 pays où la tendance d'évolution est connue, 5 accusent une baisse des effectifs nicheurs, notamment l'Allemagne, l'Espagne et la France. En Allemagne, une baisse de 25 % des effectifs a été mise en évidence entre 1994 et 1997. Cinq pays voient leurs effectifs augmenter. Il s'agit : du Royaume-Uni qui a fait l'objet d'une importante campagne de réintroduction ; de la Suisse, de la Suède et de l'Italie, 3 pays où cette tendance est la plus évidente (toutefois, l'ensemble des effectifs en augmentation représente à peine 15 % de l'effectif total) ; et de la Belgique, où la situation est quelque peu différente puisque les 2 régions naturelles occupées par l'espèce - la Lorraine belge et les Ardennes orientales - ont des populations aux statuts divergents (diminution des effectifs nicheurs pour la première et population nicheuse en bonne santé pour la seconde). De nombreux pays méditerranéens et orientaux, situés en limite de

l'aire de distribution, abritent des effectifs marginaux. Ils ne bénéficient pas de recensement récent, ce qui ne permet pas une évaluation de leur état de santé. Toutefois, la plupart de ces pays connaissaient une tendance négative au début des années 90 : Bulgarie, Biélorussie, Lettonie, Lituanie, Russie, Slovaquie, Turquie et Ukraine. Le tableau 1 présente pour les différents pays occupés par le milan royal les effectifs nicheurs et leurs tendances. Il se base sur plusieurs publications et sur les réponses d'un questionnaire envoyé aux différents correspondants de BirdLife International.

***Tableau 1.***
*Répartition, abondance et tendance d'évolution des populations de milan royal dans le Paléarctique occidental, pays par pays (en gras : pays abritant plus de 5 % des effectifs totaux).*

| Pays | Effectifs nb de couples | Année | Tendance |
|---|---|---|---|
| **Allemagne** | **12 000** | **2000** | **-1** |
| Algérie | Effectifs dérisoires | ? | ? |
| Autriche | 2-4 | 2000 | -2 |
| Belgique | 50-70 | 2001 | 0 |
| Biélorussie | 0-10 | 1990 | ? |
| Bulgarie | 1-4 | ? | ? |
| Croatie | 4-5 | ? | ? |
| Danemark | 12 | 2000 | 0 |
| **France** | **2 000-3 500** | **2001** | **-2** |
| **Espagne** | **3 500** | **1994** | **-1** |
| Gde-Bretagne | 370-380 | 2000 | +2 |
| Italie | 316-397 | 2000 | +2 |
| Lettonie | 0-5 | 1990 | ? |
| Lituanie | 1-2 | 1988 | ? |
| Luxembourg | 40-45 | 1997 | 0 |
| Maroc | 20 | 1987 | ? |
| Pays-bas | 0-3 | 2000 | 0 |
| Pologne | 400-500 | 1997 | + 1 |
| Portugal | 25-40 | 2000 | -2 |
| Roumanie | 15-20 | ? | ? |
| Russie | 0-50 | 1989 | ? |
| Slovaquie | 10-20 | 1989 | ? |
| Suède | 900-1000 | 2000 | +2 |
| **Suisse** | **800-1 200** | **1996** | **+1** |
| Tchéquie | 30-50 | ? | ? |
| Turquie | 0-1 ? | ? | ? |
| Ukraine | 5-8 | 1988 | ? |
| Yougoslavie | ? | ? | ? |
| **TOTAUX arrondis** | **20 500 - 23 000 couples** | | |

## La population hivernante

Le milan royal est un migrateur partiel, les populations les plus nordiques et les plus continentales traversent l'Europe du nord-est au sud-ouest pour aller hiverner en Espagne et en France et, dans une moindre mesure, en Afrique du Nord. Les populations méridionales sont en grande partie sédentaires. Il en est de même de celles de Grande-Bretagne, et partiellement de celles de Suède où la sédentarité est de mise, mais les effectifs hivernants ne représentent que l'équivalent de la moitié de la population nicheuse. Dans ce pays, l'hivernage a commencé en 1960 et s'est développé au point d'atteindre 1000 individus aujourd'hui. Le nourrissage artificiel réalisé durant 20 ans est sans doute à l'origine de cette nouvelle tradition, même s'il a été stoppé depuis maintenant 10 ans. L'Espagne, avec un peu plus de 60 000 individus dénombrés, est de loin la plus grande zone d'hivernage. Elle draine des oiseaux originaires d'Allemagne, de Suisse, de Suède, de France, du Danemark et de Pologne. En comparaison, le nombre d'oiseaux hivernant en Afrique du Nord est assez faible car s'ajoute à la population locale une centaine d'oiseaux au maximum franchissant annuellement le détroit de Gibraltar.

L'Italie n'accueille aussi qu'une très faible proportion d'oiseaux hivernants et les 400 à 450 individus recensés correspondent pour une grande part à la population nicheuse. L'évolution de l'hivernage en Suisse est à l'image de celle notée en France, environ 400 à 600 oiseaux. Nous disposons de peu d'informations sur les autres pays susceptibles d'accueillir des milans royaux en hiver et notamment l'Allemagne.

# LE MILAN ROYAL EN FRANCE

## Population nicheuse

### Historique et évolution

Le milan royal se distribue à l'intérieur d'une bande reliant les régions du nord-est aux régions du sud-ouest en passant par le Massif central. La Corse est occupée dans sa plus grande partie. Des observations anciennes montrent que le milan royal était mieux distribué sur le territoire au 19e siècle. La bordure atlantique était alors occupée. L'espèce a commencé à disparaître de ces régions à la fin du 19e siècle. A l'instar d'autres pays européens, cette régression s'est poursuivie jusque dans les années 70. Dès lors, en grande partie grâce à la loi de protection de 1976, l'espèce regagne peu à peu le terrain perdu. Son retour est noté dans les départements du Nord, de l'Oise, de l'Aisne, de l'Allier, de la Creuse et du Tarn. Cette recolonisation était accompagnée, de plus, par une augmentation des effectifs sur les zones traditionnellement occupées. A cette période, la répartition de l'espèce dans l'hexagone, pour une fourchette d'effectif quasi-identique (2300 à 2900 couples) était quelque peu différente de celle d'aujourd'hui. L'enquête FIR-UNAO mettait en évidence la prédominance des régions du nord-est : la Lorraine, la Champagne-Ardenne, l'Alsace et la Franche-Comté abritaient tout de même près de 85 % de l'effectif national ! Une autre zone de présence assez dense se situait dans le sud-ouest (Pyrénées occidentales). Le centre de la France (Auvergne) ne paraissait que peu peuplé mais la couverture ornithologique de l'époque était nettement moins importante qu'à l'heure actuelle.

A partir des années 90, une stabilisation, voire une diminution dans certaines régions, est perceptible. Ce phénomène s'accentue à partir de 1995 et entraîne un changement dans la répartition de l'espèce dans notre pays. Les départements recolonisés sont de nouveau désertés et les effectifs chutent dramatiquement dans les régions du nord-est dans des proportions de l'ordre de 50 à 80 %. Ce sera aussi le cas des effectifs nicheurs de la Franche-Comté, de Bourgogne et d'Auvergne. Ailleurs en France, c'est-à-dire quasiment dans toute la moitié sud, aucune diminution n'est remarquée, les populations départementales semblent stables voire en légère augmentation. Toutefois, les témoignages diffèrent sur ce point et le manque de données chiffrées anciennes ne permet pas de confirmer les tendances. Enfin, en Corse, la population est en augmentation depuis la fin des années 70. La création de zones ouvertes par les feux et le développement de la

population de lapins l'expliquant. Le tableau 2 donne une vision quasi actualisée des effectifs départementaux. Nous constatons sur la base des minima enregistrés une nette similarité des effectifs. Ils sont ainsi de 2300 couples dans l'inventaire FIR-UNAO de 1982, de 2000 couples dans le Plan de restauration (période 1997-2000) et de 2552 couples dans l'inventaire des rapaces nicheurs de France de 2000-2003.
Il est à remarquer toutefois une variation dans la distribution, les régions nord-est du territoire devenant moins représentatives. Par ailleurs, une sous-estimation en 1982 est probable.

*Tableau 2.*
*Effectifs, tendance d'évolution et année ou période de référence de prise en compte des données pour les populations nicheuses dans chaque département français (Plan de restauration).*

**NICHEURS**

| Effectif régional | | Effectif départemental | Mode de suivi |
|---|---|---|---|
| Alsace | 32-51 | Bas-Rhin : 18 c. | 98 (comptage) |
| | | Haut-Rhin : 33 c. | 98 (comptage) |
| Aquitaine | 150-200 | Pyrénées-Atlantiques : 150-200 c. | |
| Auvergne | 550-900 | Allier : 5 c. | 99 (estimation) |
| | | Cantal : 350-600 c. | 99 (estimation) |
| | | Haute-Loire : 100-150 c. | 99 (estimation) |
| | | Puy-de-Dôme : 150-300 c. | 99 (estimation) |
| Bourgogne | 100-500 | | 92-96 (estimation) |
| Champagne-Ardenne | 90-100 | Ardennes : 0 c. | 00 (estimation) |
| | | Aube : 5-10 c. | 00 (estimation) |
| | | Marne : 0 c. | 00 (estimation) |
| | | Haute-Marne : 85 c. | 00 (estimation) |
| Corse | 150-250 | | 97 (estimation) |
| Franche-Comté | 500-700 | | 97 (estimation) |
| Languedoc-Roussillon | 50-70 | Aude : 1 c. | 01 (effectif minimum) |
| | | Lozère : 50-70 c. | 97 (estimation) |
| Limousin | 45-70 | Corrèze : 25-40 c. | 00 (estimation) |
| | | Creuse : 17-25 c. | 00 (estimation) |
| | | Haute-Vienne : 2-5 c. | 00 (estimation) |
| Lorraine | 155 | Meurthe-et-Moselle : 35 c. | |
| | | Meuse : 25 c. | |
| | | Moselle : 25 c. | |
| | | Vosges : 70 c. | 99-00 (comptage régional) |
| Midi-Pyrénées | 150-390 | Ariège : 10-20 c. | 97 (estimation) |
| | | Aveyron : 30-50 c. | 97 (estimation) |
| | | Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées : 100-300 c. | 97 (estimation) |
| | | Lot : ? | |
| | | Tarn : 10-15 c. | 00 (estimation) |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 2-3 | Bouches-du-Rhône : 1-2 c. | 00 (comptage) |
| | | Var : 1 c. | 00 (comptage) |
| Rhône-Alpes | 30 | Ain : 15-18 c. | 98 (comptage) |
| | | Ardèche : 0-1 c. | 98 (estimation) |
| | | Drôme : 0-1 c. | 98 (estimation) |
| | | Isère : 0-1 c. | 98 (estimation) |
| | | Loire : 15 c. | 00 (estimation) |
| TOTAL | 2 000-3 500 | | |

## Population hivernante

L'hivernage du milan royal en France est un phénomène connu sur le Piémont nord des Pyrénées occidentales depuis le début du XIX^e^. Cent cinquante ans plus tard, le Béarn et le Pays basque restent le fief français de ce rapace en hiver. En dehors de cette contrée et jusqu'au début des années 60, l'hivernage est exceptionnel et seules quelques rares notes signalent des «captures» d'un milan en hiver. C'est au milieu des années 60 que la situation évolue. Des dortoirs sont découverts dans les Ardennes, en Alsace, en Bourgogne, en Auvergne. Dans les années 70 ce phénomène d'hivernage s'intensifie principalement au cœur de la zone de nidification française (Lorraine, Morvan, Auvergne). Si le développement de l'ornithologie contribue inévitablement à la découverte de sites d'hivernage encore inconnus, la présence de décharges domestiques à ciel ouvert sans restriction ont sans aucun doute grandement favorisé ce phénomène. Des dortoirs sont alors découverts dans de nombreux départements (Loire, Lorraine, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté). Toutefois, l'histoire du développement de l'hivernage du milan royal en France est difficile à visualiser correctement aujourd'hui, faute d'intérêt des ornithologues des régions concernées. Le tableau 3 visualise département par département la localisation et l'importance des principaux dortoirs de France durant cette période.

*Les rubriques «Le milan royal en Europe» et «le milan royal en France» ont été rédigées par Jean Sériot*

*Tableau 3.*
*Récapitulatif des principaux pôles d'hivernage du milan royal en France lors de la période 1975-1985.*

**HIVERNANTS**

| Départ. | Localité | Importance | Source |
|---|---|---|---|
| Loire (42) | Roche-la-Molière | - 30 ind. entre 1975 et 1979 | |
| | | - 50 ind. à partir de 1982 | CORA Loire |
| Aveyron (12) | Rodez existe depuis 1979 | - 70/80 ind. en 1989 | Issaly et Terrail, (comm. pers.) |
| Champagne-Ardenne (08, 10, 51, 52) | | 7 à 8 dortoirs totalisant 200 à 300 milans au début des années 80. | LPO, C. Riols, (comm. pers.) |
| Meurthe-et-Moselle (54) | Xonville | 10-40 ind. de 1980 à 83 | LPO Lorraine |
| Cantal (15) | St-Flour | 90 ind. en 1982/84 | J. Bec,(comm. pers.) |
| Nièvre (58) | Env. 100 ind. entre 1980 et 1985 | | J-L Clavier, (comm. pers.) |
| Drôme (26) | Rochefort-Samson arrêt de l'hivernage suite à l'hiver froid de 84/85 | 10-15 ind. , | Gauthier et Loret (comm. pers.) |
| Bouches-du-Rhône (13) | Entressen | 1^er^ hivernage dans le milieu des années 80 | CEEP |

## LE PLAN DE RESTAURATION NATIONAL

La distribution mondiale du milan royal étant confinée à quelques pays d'Europe, la forte régression constatée dans le plupart d'entre eux a incité la Mission Fir de la LPO à proposer au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable la mise en œuvre d'un plan de restauration sur le territoire national. Ce plan de restauration met en exergue la liste des menaces et facteurs limitant à l'origine soit des stagnations d'effectifs locaux, soit de leur forte régressions. Certaines de ces causes affectent de manière marginale la population alors que d'autres pourraient être à l'origine de la disparition de l'espèce dans notre pays à moyen où long terme. Parmi ces causes, la dégradation de l'habitat, commune à l'ensemble des pays ou niche cette espèce, apparaît comme la principale. Pour certains auteurs, il s'agit simplement de modification de types de cultures se substituant généralement à des milieux prairiaux beaucoup plus propices à l'accueil du milan royal. Pour d'autres, il s'agit d'un changement de pratiques culturales, nécessitant une accélération des pratiques, limitant dans le temps les potentatilités alimentaires et le développement des espèces proies. A cela s'ajoute une seconde grande menace, une nouvelle fois de type agricole, l'utilisation de poison visant à éliminer les rongeurs. Cette seconde menace est de loin la plus grave car elle affecte directement les oiseaux (adultes, immatures nicheurs ou non) qui périssent sur place. Dans certains cas, ces empoisonnements ne visent pas seulement les rongeurs mais sont employés pour la destruction des prédateurs dont le milan royal fait partie. Cette dernière pratique, très utilisée en Espagne, aurait un impact considérable sur les populations nord-européennes, dont une partie de la population française, qui hivernent dans ce pays. Le plan hiérarchise les «totalités» des menaces afin de tenter d'y remédier par des mesures concrètes de conservation.

Le premier objectif est la mise en œuvre de mesures favorables à la population nicheuse. Il se décline en opérations qui visent soit à préciser l'écologie et la biologie de cette espèce par des suivis scientifiques et le marquage d'oiseaux ; soit à proposer sur la base des outils connus la mise en place de mesures de conservations efficaces ; soit à réduire les facteurs de mortalité directs.

Le second objectif doit permettre un meilleur accueil des populations hivernantes malgré la fermeture des décharges, par l'identification des principaux dortoirs, et l'installation de placettes de nourrissage.

Le troisième objectif est d'assurer une coordination nationale de l'ensemble des initiatives visant à la protection de l'espèce et la participation active du réseau français à l'ensemble des démarches européennes.

Ce plan d'une durée de 5 années, fait l'objet annuellement d'une évaluation des actions réalisées et d'une redéfinition des actions à entreprendre.

*Coordinateur:*
*LPO Mission Fir*
*mission-fir@lpo.fr*

## SURVEILLANCE : NOUVELLES DES RÉGIONS FRANÇAISES

Avec le nouveau plan de restauration mis en place en 2002 pour le milan royal, espèce des plus menacées au niveau français et mondial, il nous semblait nécessaire d'inclure ici nos premières données de suivi.

L'objectif, outre la surveillance, est de synthétiser l'ensemble des informations (sur la biologie de reproduction notamment) permettant une meilleure mise en œuvre de cette restauration.

Cette année, une nouvelle initiative a vu le jour en Midi-Pyrénées. Parions que ce magnifique rapace en provoquera encore beaucoup d'autres.

### Champagne-Ardenne (Haute-Marne-52)

Cette année, le Bassigny et l'Apance-Amance ont été prospectés de façon exhaustive, soit un secteur de 750 km$^2$. 15 couples cantonnés ont été suivis, tous situés dans le département de la Haute-Marne. 8 d'entre eux ont mené un minimum de 11 jeunes à l'envol : 3 nids à 1 juvénile, 4 nids à 2 juvéniles et 1 nid avec au moins 1 juvénile. Les autres couples ont échoué, dont 2 suite à des travaux forestiers à proximité de leur nid.

*Coordination :*
*Aymeric Mionnet, Bernard Theveny*
*LPO Champagne-Ardenne*

### Midi-Pyrénées (Ariège-09 et Haute-Garonne-31)

7 couples ont été observés sur 8 sites, où 3 aires sont connues. La première, trouvée dans un chêne couvert de lierre, a donné 3 jeunes à l'envol. La deuxième a donné 2 jeunes, peut-être 3.

*Coordination :*
*Aline Segonds et Gwénaël Pedron*
*Nature Midi-Pyrénées*

### Rhône-Alpes (Loire-42)

Les sites suivis ont été les gorges de la Loire, entre Saint-Paul-en-Cornillon et Saint-Just-Saint-Rambert. Sur 3 couples recensés, 1 couple a eu 2 jeunes à l'envol, 1 couple a eu un échec après la ponte (cause inconnue) et le succès de reproduction n'est pas connu pour le dernier couple. Rappelons que sur le même site, en 1999, on avait recensé 3 couples dont 1 avec 1 jeune à l'envol et 2 avec 2 jeunes, et qu'en 1994 la population était estimée à au moins 10 couples !

*Coordination :*
*Sébastien Teyssier*
*LPO Loire*
*loire@lpo.fr*

*Photo de*
*Emile Barbelette*

# SURVEILLANCE : NOUVELLES D'EUROPE

## Ecosse centrale

### Réintroduction du milan royal

En 2002, 15 couples de milans royaux ont pondu et 11 couples ont produit 25 jeunes (7 avait produit 17 jeunes en 2001). Les causes d'échec viennent toutes du mauvais temps et, en particulier, des fortes pluies du mois de mai en Ecosse centrale. L'accroissement des populations persiste avec le premier essai réussi de reproduction, dans le Perthshire (une région à la limite des Highlands en Écosse) depuis 130 ans. Cette année, aucun oiseau n'a été prélevé à Sachsen Anhalt (Allemagne de l'Est) pour être relâché mais 97 oiseaux au total ont été prélevés et relâchés entre 1996 et 2000. De plus, 6 oiseaux ont été lâchés en 2001. Ces derniers provenaient de Sachsen et ont été confiés à la RSPB écossaise par les autorités allemandes du Brandebourg à la suite de la capture illégale d'oiseaux sauvages et de leur saisie ultérieure par la police allemande. A présent, on peut considérer que la population du milan royal en Ecosse du centre reste stable et que le lâcher de milans importés ne sera plus nécessaire.

*Source : RSPN Scotland*

## Grande-Bretagne

### Milans royaux empoisonnés

Sur 248 milans royaux marqués entre 1989 et 1998 dans le cadre d'un programme de réintroduction, on estime que 93 oiseaux ont été illégalement empoisonnés, soit 37 % du total. Malgré cela, le programme de réintroduction dans le Yorkshire débuté en 1999 a permis qu'en 2002 neuf couples élèvent 20 jeunes. La persécution des rapaces demeure en Grande-Bretagne un problème crucial et répandu dans tout le pays par des gardes-chasses opérant dans des propriétés de chasse privées. Ainsi, 10 milans royaux ont été retrouvés morts en Grande-Bretagne pendant la saison de reproduction 2002. 3 ont été empoisonnés par des pesticides utilisés de manière abusive – 5 contenaient un taux de pesticide reconnu comme pouvant être mortel. Un milan royal, trouvé au pays de Galles en mai, est mort tué par du pesticide destiné aux rongeurs, le *difenacoum*, produit autorisé. Un milan, découvert en Ecosse en mai, contenait également un taux mortel de *difenacoum*, vraisemblablement causé par utilisation abusive de ce pesticide. 2 adultes dans les Midlands ont été empoisonnés par le *difenacoum* et un jeune par la *bromadiolone*. Malgré ces pertes, la saison de reproduction dans les Midlands a été très bonne, avec plus de 40 jeunes à l'envol, provenant de 25 couples.

*Jean-François Terrasse*
*d'après Legal Eagle n°34,*
*octobre 2002.*

## République Tchèque

### Evolution des effectifs

Le milan royal est une espèce rare en république Tchèque depuis la fin des années 70. Dans les années 80, une augmentation rapide de la population jusqu'à 50-70 couples a été confirmée (selon Stastny, Bejcek, Hudec 1997 - Atlas des oiseaux nicheurs de la république Tchèque 1985-89). Au début des année 90, la population est estimée à 60-80 couples. Au cours de cette décennie elle régresse et n'est plus constituée que de 60 à 70 couples, un effectif toujours actuel en 2002.

*Source :*
*Libor Schröpfer,*
*Husova 302,*
*CZ-345 62 Holysov*

## Portugal

### Population nicheuse en déclin

Dans la première moitié du siècle dernier, l'espèce était décrite comme commune dans la majeure partie du Portugal. Elle a apparemment commencé à décliner dans les années 60. Au milieu des années 80, on estimait la population nicheuse à 100 - 120 couples. Etait notée alors une continuité du déclin. Dans les 15 dernières années, le déclin s'est poursuivi et la population n'est plus composée que de 25 à 40 couples. Le milan royal ne niche plus maintenant qu'au sud du Tage dans la province d'Alentejo et, dans le nord, dans un secteur très limité le long de la frontière Espagnole. L'Atlas des oiseaux nicheurs du Portugal fournira sous peu une image réaliste de cette situation précaire. Le poison, la chasse et les modification de l'habitat semblent être les principales causes du déclin de la population nicheuse. En hivernage l'espèce est relativement commune notamment dans quelques secteurs du sud (Alentejo) et près de la frontière espagnole.

*Sources : Helder Costa,*
*Sociedade Portuguesa para o Estudo das Aves,*
*Rua da Vitoria 53,*
*3°Esp. 1100-618 Lisboa*

## Majorque

### L'électrocution, principale menace

Les couples de milan royaux ont été surveillés et recensés à Majorque en 2000. Au total, 7 couples certains ont été découverts et suivis et 2 couples supplémentaires sont considérés comme possibles. Ils sont tous localisés à la région de la Serra de Tramuntana. L'étude a permis d'examiner les aspect relatifs au succès de la reproduction, la productivité, la phénologie de la reproduction, l'occupation des territoires et les emplacements des nids. Dans cette région, le 17 février 2003, un cadavre de milan royal électrocuté a été découvert par le Groupe Ornithologique des Baléares. L'électrocution constitue la principale menace de cette petite population au bord de l'extinction

Photo L. Dupouy

*GOB,*
*info@gobmallorca.com*

*Rubrique réalisée par*
*Jean Sériot*
*LPO Mission Fir*

## GROUPE DE DISCUSSION

Le déclin du milan royal n'est pas, comme nous l'avons vu, spécifique au territoire français. D'autres pays s'en préoccupent. Compte-tenu de son statut exclusivement européen, un groupe de discussion organisé par Gallo Orsi de Birdlife vient d'être mis en ligne. Outre la mise en réseau des spécialistes de cette remarquable espèce, ce groupe apporte énormément d'informations sur son statut dans les divers pays, les rencontres et les séminaires programmés. Pour participer et simplement être informer, s'inscrire :

*RedKiteNetwork@yahoogroups.com*
*(U.GalloOrsi@Birlife.agro.nl)*

## POSE DE BALISES ARGOS EN SUISSE

En 2002, Le Musée d'histoire naturelle de Fribourg a équipé 4 milans royaux avec des balises Argos. Ce projet a été réalisé en collaboration avec l'École secondaire de Payerne (VD) et avec le soutien financier et logistique du Cercle Ornithologique de Fribourg. Les jeunes milan royaux ont été baptisés «Rose», «Schnetzo», «César» et «Topaze». Pour suivre ces milans, rendez visite au site Web: http://www.fr.ch/mhn/milan/default.htm. Il vous sera par ailleurs possible de vous inscrire pour obtenir régulièrement les informations sur ces oiseaux. Afin de vous donner un avant-goût de ce fabuleux suivi, nous vous présentons la carte de «Schnetzo».

*Sources :*
*Musée d'histoire naturelle de Fribourg*
*(André Fasel / Adrian Aebischer)*

## OCL : MILAN ROYAUX EN DANGER

Ce n'est pas la première fois qu' OCL tire le signal d'alarme à propos du milan royal. En effet sur ce site de migration qui draine l'essentiel de la population en transit, le déclin est affirmé depuis au moins le début des années 90.
Sur le seul site d'Orgambidexka, où la régularité du suivi est stable d'une année sur l'autre, l'année 2002, avec seulement 1 521 milan royaux observés, est la plus mauvaise jamais enregistrée depuis 1981.
Des résultats qui confirment la tendance d'une chute proche de la moitié (46 %) de l'effectif migratoire transpyrénéen du milan royal au cours de cette dernière décennie…

*Sources :*
*Christian, Jean-Paul et David,*
*OCL n°42. Janvier 2002*

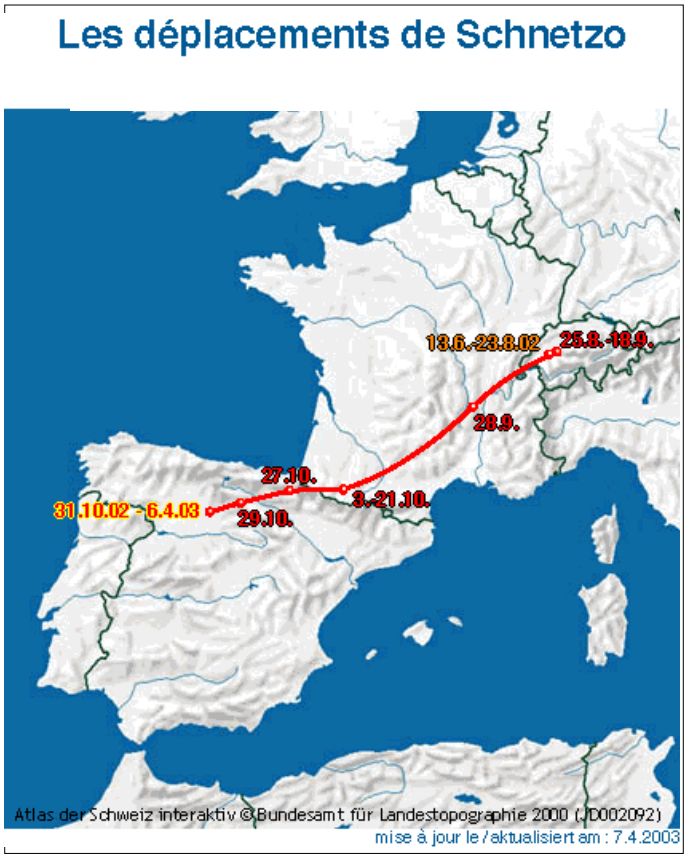


*Carte des déplacements d'un des oiseaux (Schnetzo) équipé de balise Argos*

## SCANDALE

### Poisons… ou l'agriculture au service de la nature

Le milan royal est l'une des espèces les plus touchée par les problèmes d'empoisonnement. Les produits incriminés sont la *chloralose* et la *bromadiolone*, 2 poisons utilisés en agriculture pour lutter soit contre les corvidés, soit contre les rongeurs. Dans tous les cas, l'impact s'avère considérable pour bon nombre d'espèces autres que celles visées directement par ces produits très toxiques. Le Réseau SAGIR (Note d'Information n°149-hiver 2002-2003) dresse un premier bilan des cas d'empoisonnement constatés. Dans le Doubs, la *bromadiolone* est responsable de la mort d'un lièvre, de 2 blaireaux, d'une buse variable et probablement d'un renard, d'un chevreuil, de lièvres, de buses et de sangliers… En Charente-Maritime, la *bromadiolone* est responsable de la mort d'un chevreuil. Toutefois, dans ce département, l'utilisation de l'*alphachloralose* se solde par la destruction d'une pie bavarde, d'un pigeon voyageur, de 4 canards colverts, d'une sarcelle d'hiver et de 2 tourterelles turques. Dans la Marne, sur le canal Châlon en Champagne, la *chloralose* est responsable de la mort d'un canard colvert et d'une poule d'eau. Dans l'Eure, il est noté 2 cas d'intoxication de lièvres par la *bromadiolone* et 1 cas de chevreuil par le *méthiocarde*. Enfin, en Aveyron, il est observé là aussi des cas d'empoisonnement de lièvres par la *bromadiolone*.

*Sources : J.R. Gaillet*
*Unité Sanitaire de la Faune*
*ONCFS*

### Poison… Jurisprudence en perspective

D'après Action Nature (La lettre d'Action pour la Nature, n°1 - avril 2003), la SEPANSO vient d'obtenir par un jugement en référé que le préfet de la Gironde modifie les termes de son arrêté, vieux de 23 ans et qui autorisait dans la plus totale illégalité (depuis que le ragondin a le statut de gibier nuisible) l'emploi d'appâts empoisonnés à la *bromadiolone* contre ce rongeur. Ce jugement très important fera sans nul doute jurisprudence car il fait enfin référence à la directive habitats, ce qui va singulièrement compliquer la tâche de tous ceux qui redoublent de finesse pour permettre aux «groupement de défense contre les ennemis des cultures» de ne pas gâcher leur stock de *bromadiolone* et à la filière chimique de continuer à s'enrichir au détriment de la faune sauvage.

*Contact :*
*sepanso.fed@wanadoo.fr*
*ou 05 56 91 33 65*

### La protection de la nature version chasse
### Morts suspectes dans les Dombes

Dans les Dombes, le 16 mars, un milan royal mort a été récupéré par des ornithologues avec 6 buses variables, à 20 km à l'ouest de Bourg-en-Bresse. Bagué en 2001, ce jeune milan royal, nommé « Sherpa » et muni d'une balise Argos, était parti hiverner en Espagne. En mars 2002, il était revenu en France et ses pérégrinations ont pu être suivies jusqu'au 1er avril. Ces dernières semaines, la balise avait recommencé à émettre, transmettant les mêmes coordonnées géographiques. Il était donc fort probable que le milan était mort. Une des buses encore en état d'être autopsiée a été apportée au Tierspital de Berne (Suisse) pour analyse. Il ne semble pas que les oiseaux aient été tirés ou intoxiqués par un produit anticoagulant, mais plutôt empoisonnés par une substance toxique utilisée dans l'agriculture. Les résultats du laboratoire permettront de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. A suivre…

*Service juridique de la LPO*

### Un milan royal plombé dans la Loire...

Le 29 octobre 2002, des promeneurs ont découvert un milan royal blessé par un tir au fusil à Sauvin, dans la vallée de Chausin (Loire). Au vu de son état physique, l'oiseau avait dû être touché depuis quelques jours. Il a été acheminé au centre de soins de Francheville (Rhône), où six plombs ont été extraits de son corps. Ce fait divers permet de faire le point sur la situation du milan royal dans la région. Selon les ornithologues de la LPO Loire, le nombre de couples nicheurs a chuté des deux tiers en douze ans, passant de 45 à 15. Empoisonnement, destruction de l'habitat et manque de nourriture en sont les causes principales.

*LPO Loire*

### un deuxième en Auvergne...

Stoppé net par un coup de fusil au cours de sa migration, un jeune milan royal a été recueilli au Centre de soins pour oiseaux sauvages de la LPO Auvergne. Ce milan royal trouvé le 25 octobre à Pignols, près de Vic-le-Comte, porte une bague allemande. Il a quitté son pays d'origine quelques jours auparavant afin de gagner ses quartiers d'hivernage. Peut-être avait-il décidé de passer l'hiver en Auvergne ? Ou, plus probablement, se dirigeait-il vers l'Espagne pour rejoindre bon nombre de ses congénères ? Radiographie à l'appui, la présence de plomb dans le corps de l'animal ne laissait aucun doute sur l'origine de ses blessures. Victime de multiples fractures d'une aile, il séjournera un mois au centre avant de pouvoir peut-être reprendre sa route. Faut-il rappeler que le milan royal, comme la totalité des rapaces, est protégé par la loi depuis 1972 et que sa destruction est totalement interdite ? Apparemment, certains l'oublient ou outrepassent volontairement la loi. Ces actes de braconnage sont passibles d'une peine de 6 mois d'emprisonnement et de 10 000 euros d'amende.

*LPO Auvergne*

### et bien sûr dans le Sud-Ouest

En novembre 2002, un milan royal plombé à Hendaye (64) a été convoyé au centre de soin du Pays basque. Au regard de la blessure causée par 4 plombs dans l'aile, les chance de survie sont extrêmement faibles.

*Informations M. Razin,*
*Coordination «casseurs d'os».*

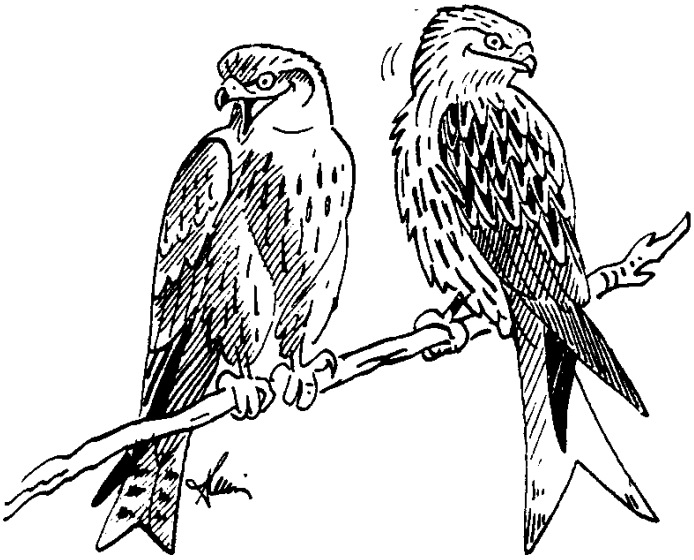

## UFCS

## La mobilisation continue pour les rapaces blessés

L'Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage (UFCS), créée en 1983, a pour but de récupérer les animaux sauvages blessés, malades, mazoutés pour les soigner en vue de les relâcher dans leur milieu naturel.

Les premiers centres s'occupaient exclusivement de rapaces pour ensuite s'élargir à la faune sauvage en général. En 2002, 10 milan royaux ont été accueillis dans les centres de soins. Les causes de mortalités sont les suivantes : 1 chasse, 1 choc objet fixe, 1 route, 1 indéterminée, 1 électrocution, 6 autres causes.

*Pour avoir la liste des centres,*
*vous pouvez contacter le secrétariat de l'association au :*
*03 86 97 86 62*
*ou consulter le site web :*
*http://www.uncs.org*

## LES RAPACES ET LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE AÉRIEN

## Appel à information

Les lignes électriques sont la cause de percussions et d'électrocutions provoquant la mortalité de nombreux oiseaux en général, et des rapaces en particulier. Ainsi, 1 603 rapaces morts ont été découvert sous ou à proximité des lignes (entre 1982 et 2002). Parmi eux 38 milans royaux. Pour compléter cette synthèse, envoyez vos informations à :

*Benjamin Kabouche,*
*Laurent Zimmermann*
*et Patrick Bayle,*
*LPO PACA, Rond-point Beauregard,*
*Villa La Paix, 83400 Hyères,*
*camargue.rhone@lpo.fr*

## COLLOQUE ET PUBLICATIONS

**5ème Conférence Internationnale sur les rapaces de Meidsdorf Allemagne, 2002**

Les scientifiques ont rappelé que le milan royal est, parmi les rapaces européens, celui dont l'aire de distribution est l'une des plus réduites. Il souligne que le cœur de cette population est l'Allemagne qui abrite 60 % de la population mondiale, dont l'essentiel hiverne en Espagne. Dans ce dernier pays, chaque année sont empoisonnés ou abattus plusieurs centaines de milans royaux. Compte tenu de cette situation les 159 participants, via une résolution, demandent au gouvernement espagnol et à la Commission européenne de Bruxelles d'agir contre ce massacre et d'imposer les plus sévères sanctions. A suivre donc…

**Porrentruy - Suisse les 22,23,24 novembre 2002.**

Lors de ce colloque organisé par notre ami Michel.Juillard, deux interventions ont eu lieu concernant le milan royal :
-Y.Tariel & A.Mionnet «Plan de restauration du milan royal *Milvus milvus*, en France».
-A.Aebischer «Suivi par satellite de quelques milans royaux, *Milvus milvus*».

**Budapest du 18 au 23 mai 2003**

Jean-Marc Thiollay y représentera la Mission Fir de la LPO à la table ronde spécifique milan royal .

## ANNONCES

### Vos informations nous intéressent, vos illustrations aussi !

La structuration d'un réseau nécessite une information actualisée permanente.
Dès lors, toutes les actions mises en œuvre pour mieux protéger le milan royal doivent être partagées. Aussi, n'hésitez pas à nous les communiquer afin que, régulièrement, nous puissions vous faire parvenir cette lettre d'informations.

*yvan.tariel@lpo.fr et/ou jean.seriot@lpo.fr .*
*Par avance merci et bon courage dans l'action.*

### Soutenez, par un don, la sauvegarde du milan royal

La France a une responsabilité internationale dans la sauvegarde du milan royal. Ebouleur naturel, il est l'une des victimes désignées des traitements anti-campagnols. En Franche-Comté, cet oiseau a vu ses effectifs régresser de plus de 70 % et parfois disparaître des zones traitées. Ce constat a été le même dans tout le nord-est de la France. Le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a réagi rapidement en nous proposant la rédaction d'un plan de restauration sur cinq ans - rédaction que nous avons réalisée. Mais, suite aux restrictions budgétaires, le budget n'a pas suivi pour la mise en œuvre des actions sur le terrain. Ces actions sont pourtant indispensables afin d'agir pour sa sauvegarde. Merci de votre générosité.

*LPO Mission Fir*
*62, rue Bargue, 75015 Paris*
*01 53 58 58 38 o*
*mission-fir@lpo.fr*

### Merci Alexis

Nous remercions tout particulièrement Alexis Nouailhat qui, une fois de plus, met au profit de la conservation des rapaces son talent d'illustrateur.

Mission Fonds d'intervention pour les rapaces de la LPO, 62 rue Bargue, 75015 PARIS
Tél : 01 53 58 58 38 - Fax : 01 53 58 58 39 - Mail : mission-fir@lpo.fr - Site internet : www.lpo.fr
Conception, réalisation, maquette : Jean Sériot et Yvan Tariel
Cette lettre d'information est réalisée dans le cadre du plan national de restauration du milan royal.
Elle est éditée par la Mission Fonds d'intervention pour les rapaces de la LPO.
Document publié avec le soutien du Ministère de l'Ecologie et du Dévelopement Durable.

LPO © 2003 – Reproduction interdite, quel que soit le procédé, sans autorisation écrite de l'éditeur.